

AGENT·E DE DÉVELOPPEMENT EN PATRIMOINE (Poste temporaire d'une durée de 3 ans)

Souhaitez-vous rejoindre une équipe dynamique et efficace où vous ferez la différence? La MRC de Vaudreuil-Soulanges vous offre la possibilité de vous épanouir auprès d'une équipe où la communication et la collaboration sont de mise et où vous serez appelé.e à vous impliquer dans différents projets. Vous participerez au développement de l'une des plus belles régions du Québec. Ayant 76 % de son territoire situé dans une zone agricole et ayant un fort développement en milieu urbain avec 11 des 23 municipalités faisant partie de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), la région de Vaudreuil-Soulanges est reconnue pour sa qualité de vie ainsi que pour son riche patrimoine naturel et culturel. En plein essor économique, social et culturel, la MRC a à cœur l'aménagement durable de son territoire. La MRC dessert 23 municipalités et a le souci constant d'intégrer un développement vert à l'ensemble de ses projets. Joignez-vous à nous!

Responsabilités

Relevant du directeur du Service de l'aménagement du territoire et de la géomatique, l'**agent·e de développement en patrimoine** aura les responsabilités suivantes :

- Assurer la gestion des demandes d'aide financière soumises dans le cadre d'une entente pour la restauration du patrimoine immobilier conclue en vertu du *Programme d'ententes en patrimoine*;
- Assurer le suivi et la gestion de l'inventaire du patrimoine bâti de la MRC;
- Promouvoir et contribuer, en collaboration avec les municipalités, à la mise en valeur du patrimoine bâti et la sensibilisation des acteurs locaux;
- Accompagner les municipalités dans l'arrimage de leur réglementation ayant trait au patrimoine et les objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé, 3^e génération (SADR3);
- Soutenir les municipalités dans la citation de biens patrimoniaux en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel* et dans l'adoption de mesures de protection du patrimoine bâti en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LAU) dont notamment les PIIA et PPU;
- Faire les présentations nécessaires aux comités politiques;
- Agir à titre de personne-ressource en patrimoine immobilier en promulguant des conseils spécialisés et en entretenant des liens avec les municipalités et les ministères concernés;
- Effectuer les redditions de comptes requises dans le cadre de l'entente conclue en vertu de *Programme d'ententes en patrimoine*;
- Assister aux formations organisées par le ministère de la Culture et des Communications et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, ou par un mandataire.

Exigences

- Posséder un baccalauréat ou une maîtrise en architecture, histoire, histoire de l'art, archéologie ou en urbanisme;
- Expérience minimale de deux (2) années en patrimoine culturel;
- Expérience en aménagement du territoire (considérée comme un atout);
- Connaissance des lois liées au patrimoine bâti, notamment la *Loi sur le patrimoine culturel* et la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LAU);
- Excellente capacité de vulgarisation et de synthèse;
- Facilité à rédiger et posséder une bonne maîtrise du français tant à l'écrit qu'à l'oral;
- Maîtriser les logiciels suivants : *Word*, *Excel*, *PowerPoint* et *Outlook*;
- Habiletés interpersonnelles et communicationnelles : esprit d'équipe, collaboration, entregent et approche client très développée;
- Capacité d'adaptation, autonomie, polyvalence et volonté d'apprendre;
- Sens des responsabilités, autonomie, jugement et initiative;
- Facilité à mener plusieurs dossiers et à interagir avec divers intervenants;
- Posséder une automobile ainsi qu'un permis de conduire valide.

Atouts

- Connaissance du milieu municipal;
- Connaissance du territoire de Vaudreuil-Soulanges;
- Connaissance de l'anglais (prise d'informations, analyse de documents à valeur patrimoniale).

Conditions et avantages offerts

- | | |
|--|---|
| • Salaire compétitif; | • Programme d'aide aux employés (PAE) |
| • Semaine de travail de 35 h; | • Banques de vacances, jours de congé personnels et de maladie et congés payés pendant les Fêtes; |
| • Accès à des voitures électriques pour les déplacements ou kilométrage remboursé; | • Politique de santé et sécurité au travail; |
| • REER collectif et contribution de l'employeur; | • Politique de télétravail. |
| • Assurance collective et primes payées à 75 % par l'employeur; | |

Ce poste syndiqué est temporaire pour une durée de trois (3) ans et à temps complet, à raison de 35 heures par semaine. Le salaire annuel offert se situe entre 68 978 \$ et 84 066 \$ selon la classe 7 de la convention collective en vigueur. La date de début sera immédiate ou selon la disponibilité de la personne sélectionnée. Si vous souhaitez relever ce défi, veuillez faire parvenir votre candidature **au plus tard le 17 mars 2026 à 16 h 30** à l'attention du Service des ressources humaines par courriel à l'adresse : recrutement@mrcvs.ca. Nous remercions toutes les personnes qui manifesteront leur intérêt, toutefois, seul.e.s les candidat.e.s retenu.e.s seront joint.e.s.

